

COMMUNIQUE DE PRESSE

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 4 juin 2025

Mortagne-sur-Sèvre, France, le 18 juin 2025, COGELEC (ISIN : FR0013335742 / mnémonique : ALLEC), leader français du contrôle d'accès dans l'habitat collectif, indique aujourd'hui que l'Assemblée Générale ordinaire et extraordinaire a pu valablement délibérer avec 84,81 % des 8 296 737 actions ayant le droit de vote.

L'intégralité des résolutions proposées a été votée à l'unanimité ou à la majorité, à l'exception de la résolution 7 - constatée sans objet lors de la tenue de l'Assemblée Générale. Pour rappel, les résolutions présentées étaient les suivantes :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

1. Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024
2. Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et fixation du dividende
4. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions
5. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Patrick FRUNEAU
6. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes titulaire d'ACCIOR A.R.C
7. Nomination du (ou des) auditeur(s) du rapport de durabilité si la Société n'est pas dispensée de son obligation légale de désigner un auditeur durabilité à la date de la présente assemblée générale
8. Fixation du montant de la rémunération annuelle globale des administrateurs
9. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

10. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre avec maintien du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société
11. Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société conformément à l'article L. 225-136 du Code de commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public
12. Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes
13. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter, conformément à l'article L. 225135-1 du Code de commerce, le nombre de titres à émettre à l'occasion d'émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription
14. Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce
15. Limitation globale des autorisations d'émission en numéraire
16. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées
17. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées
18. Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes, bénéfices ou autres conformément à l'article L. 225-130 du Code de commerce
19. Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions

20. Pouvoirs en vue des formalités

Contacts :

Cogelec
Véronique Pochet
Directrice financière
02 72 67 00 91
investors@cogelec.fr

Seitosei • Actifin
Ghislaine Gasparetto
Communication financière
01 56 88 11 22
ghislaine.gasparetto@seitosei-actifin.com

Seitosei • Actifin
Jennifer Jullia
Relations presse financière
01 56 88 11 19
Jennifer.jullia@seitosei-actifin.com



A propos de COGELEC

COGELEC est le leader français du contrôle d'accès dans l'habitat collectif. Dès 2007, COGELEC a créé la première offre globale d'interphonie sans fil par abonnement sous la marque Intratone. Basé sur un modèle de distribution indirecte associé à une relation de proximité très forte avec les bailleurs sociaux et les syndicats, COGELEC est présent aujourd'hui dans 6 pays en Europe et la marque Intratone compte plus de 2,5 millions de logements abonnés. COGELEC est coté sur Euronext Growth Paris et fait partie des indices Growth AllShare, Tech Croissance et PEA-PME 150. Pour plus d'informations : www.cogelec.fr